



Centre de liaison sur l'intervention  
et la prévention psychosociales

## LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE

### Qu'est-ce que la violence conjugale?

Le terme « violence conjugale » désigne toutes les formes de mauvais traitements qu'une personne peut subir de la part d'un partenaire de vie durant ou après une relation de couple. C'est un abus de pouvoir qui cause une perte de dignité ou de sécurité ainsi qu'un sentiment d'impuissance et d'isolement chez la personne qui en est victime. La violence conjugale regroupe toutes les formes d'agression physique, sexuelle, ou verbale, ainsi que les mauvais traitements émotifs. Cette violence peut varier en fréquence, en intensité, et en durée, de même que par la présence ou l'absence de réciprocité dans les actes commis.

Les enfants qui sont présents lors de ces épisodes de violence conjugale sont appelés « enfants exposés ».

### Quelques chiffres

Au Canada, on évalue à plus d'un demi million le nombre d'enfants qui, chaque année, sont exposés à la violence conjugale. En fait, près de 40% des adultes victimes de violence conjugale déclarent que leurs enfants ont été témoins d'au moins un incident de violence à la maison. Une estimation prudente permet de dire que, dans une salle de classe normale, entre deux

et six enfants sont été exposés chaque année à une forme quelconque de violence entre leurs parents.

Les recherches démontrent également qu'entre 45 et 70 % des enfants exposés à la violence conjugale sont eux-mêmes victimes d'abus physiques, ce qui provoque chez eux l'apparition de difficultés émotives et comportementales. En fait, on estime que le tiers des enfants exposés à la violence conjugale présentent des problèmes de comportement et des difficultés d'ordre psychologique assez sévères pour justifier une intervention professionnelle.

### Quelles sont les conséquences de l'exposition à la violence conjugale?

Les enfants exposés à la violence conjugale sont les victimes indirectes de cette violence. Étant donné qu'ils sont particulièrement vulnérables, les effets qu'ils en subissent peuvent leur causer un tort considérable; en fait, les symptômes observés chez les enfants exposés à la violence conjugale sont sensiblement les mêmes que ceux qu'on observe chez les enfants victimes d'abus physiques. De nombreuses études démontrent que ces enfants sont plus susceptibles que les autres de manifester des problèmes de comportement, des problèmes d'ordre émotionnel, des difficultés au niveau social, cognitif et académique, ainsi que des problèmes de santé physique.

L'enfant exposé à la violence conjugale pourra présenter une ou plusieurs des difficultés suivantes :

- Troubles extériorisés :
  - Agressivité,

- Hyperactivité,
- Délinquance,
- Tricherie,
- Cruauté et
- Désobéissance.
- Troubles intériorisés :
  - Dépression,
  - Anxiété,
  - Inquiétude,
  - Tristesse,
  - Manque de concentration,
  - Difficultés d'apprentissage et
  - Faible estime de lui-même.
- Problèmes comportementaux :
  - Faibles compétences sociales,
  - Tentatives suicidaires (ou suicide),
  - Consommation de drogues,
  - Consommation d'alcool,
  - Fugues
  - Prostitution et
  - Délits sexuels.
- Problèmes de santé physique :
  - Retards de croissance,
  - Problèmes visuels ou auditifs,
  - Déficits au niveau du langage,
  - Allergies,
  - Maux de tête,

- Troubles alimentaires, et
- Affections cutanées.

Certaines conséquences de l'exposition à la violence conjugale se feront encore sentir à l'âge adulte, par exemple :

- La commission de crimes,
- La violence dans les relations interpersonnelles,
- La détresse psychologique,
- Des comportements autodestructeurs et
- Des problèmes de santé physique.

### Quels enfants sont les plus susceptibles d'être exposés à la violence conjugale?

Les recherches démontrent que certaines caractéristiques des milieux — social ou familial — ou des enfants eux-mêmes peuvent, lorsqu'elles sont jumelées à d'autres, faire accroître la possibilité qu'un enfant soit exposé à la violence conjugale. Mais il est impossible de prédire l'apparition de cette forme de violence dans un milieu familial donné.

***Aucune des caractéristiques qui suivent ne cause directement et à elle seule l'apparition de la violence conjugale. La présence dans l'environnement de l'enfant d'une combinaison de ces facteurs est nécessaire à l'apparition du phénomène, et il est impossible de prévoir ceux qui seront déterminants pour un enfant donné.***

Les enfants les plus susceptibles d'être exposés à la violence conjugale sont :

- Ceux dont la famille vit une période de séparation ou de divorce;

- Ceux qui vivent en famille monoparentale;
- Les très jeunes enfants de jeunes couples;
- Ceux qui vivent dans une famille à faible revenu;
- Ceux qui vivent dans une famille à faible niveau de scolarité;
- Ceux qui vivent dans une famille où règne l'insécurité;
- Ceux qui vivent dans un quartier où règne un certain niveau d'inconfort et de violence;
- Les enfants les plus jeunes, en particulier ceux qui ont moins de cinq ans et qui ne vont donc pas à l'école;
- Les enfants dont les parents ont été eux-mêmes exposés à la violence conjugale dans leur enfance;
- Les enfants de mères dépressives; et
- Ceux qui vivent dans un environnement chaotique duquel les parents sont physiquement ou émotionnellement absents à cause de maladie mentale, d'abus de substances, ou de difficultés comportementales ou économiques.

Il faut aussi noter que, plus les épisodes de conflits conjugaux sont fréquents et plus ils sont intenses, plus la détresse que ressentent les enfants est importante et plus ils sont à risque de manifester des problèmes de comportement. Ce risque est encore plus grand lorsque les conflits s'accompagnent d'agressions physiques entre les conjoints.

## Existe-t-il des facteurs qui font augmenter les effets de l'exposition à la violence conjugale?

Les résultats de la recherche démontrent que certains facteurs peuvent faire augmenter les difficultés d'adaptation chez l'enfant exposé à la violence conjugale. Ces facteurs sont :

- L'intervention de l'enfant lors des épisodes de violence.  
Les enfants qui interviennent directement pour faire cesser la violence présentent plus de symptômes dépressifs que ceux qui n'interviennent pas.
- Les comportements d'évitement de la mère.  
Lorsque la mère victime de violence conjugale évite d'affronter le problème ou qu'elle attribue la situation à la malchance en espérant que le problème va se régler de lui-même, on constate que l'enfant présente plus de délinquance et d'agressivité que dans le cas contraire.
- Le point de vue de l'enfant sur la qualité de la relation entre sa mère et lui-même.  
Plus l'enfant évalue négativement l'attitude de sa mère, plus il la juge contrôlante ou indifférente, plus il présente de symptômes d'anxiété et de dépression.

## Existe-t-il des facteurs qui font diminuer les effets de l'exposition à la violence conjugale?

Heureusement, les enfants ne sont pas tous affectés de la même manière par la violence à laquelle ils peuvent être exposés. Certains facteurs dits « de protection » ont pour effet de réduire les difficultés d'adaptation qu'on

peut observer chez les enfants. Ces facteurs de protection sont les suivants :

- Le sentiment de compétence de l'enfant.

Lorsque l'enfant se sent compétent, qu'il a de bonnes relations sociales avec ses amis, qu'il est satisfait de sa propre conduite, qu'il possède une bonne estime de lui-même et qu'il est fier de sa valeur personnelle, les effets négatifs de l'exposition à la violence conjugale sont atténués.

- Le point de vue de la mère sur la qualité de sa relation avec son enfant.

Plus la mère victime de violence conjugale adopte de conduites positives, moins l'enfant présente de difficultés d'adaptation. Les conduites positives en question sont :

- Les conduites maternelles de soutien et de chaleur humaine,
- La constance dans les pratiques éducatives et
- La présence d'un environnement familial structuré, d'horaires et de routines clairement établis.

## Comment limiter ou même prévenir les effets de l'exposition à la violence conjugale?

Afin de réduire au minimum les effets potentiellement dangereux de l'exposition à la violence conjugale, certaines lignes de conduite peuvent être appliquées.

### Chez l'enfant :

- Que l'enfant n'intervienne pas lors des épisodes de violence.

Lorsque la personne victime de violence conjugale prend conscience du désir d'intervention de l'enfant, parce qu'il se confie à elle, ou, à

plus forte raison, lorsque cette personne s'aperçoit que l'enfant intervient durant les épisodes de violence, elle peut demander à l'enfant de ne pas le faire et de s'éloigner si la situation se présente à nouveau. Dans de telles circonstances, il est utile de prévoir une solution d'urgence, de faire une entente avec un parent, un voisin ou un ami chez qui l'enfant pourra se réfugier lorsque la violence apparaîtra.

- Que l'enfant développe un sentiment de compétence.

Ce sentiment se développe à travers les expériences de réussite que l'enfant peut vivre. Il est donc important de stimuler et d'encourager l'enfant à être le plus actif possible dans les domaines qui l'intéressent, où il se sent déjà habile et efficace. D'autre part, la fréquentation de l'école stimule ce genre d'activités et ouvre la porte à beaucoup d'autres, sans compter que l'enfant y développe un réseau social adapté à ses besoins.

### Chez la mère :

- Que la mère soit attentive au type d'interactions éducatives qu'elle a avec son enfant.

La mère victime de violence conjugale joue un rôle particulièrement délicat auprès de l'enfant exposé à cette violence. Sans être indifférente aux besoins de son enfant, elle ne doit pas non plus devenir trop contrôlante, et surtout ne pas utiliser un style disciplinaire strict ou rigoureux. Cependant, l'environnement éducatif de l'enfant doit être structuré et constant, c'est-à-dire que les consignes que la mère lui donne doivent être claires et précises, et qu'elles ne doivent pas varier d'une journée à l'autre. Enfin, la mère doit offrir à son

enfant une relation positive et empreinte de beaucoup de chaleur humaine.

- Que la mère définisse et maintienne une frontière claire entre son enfant et elle-même.

Les conduites que la mère adopte face à ses propres difficultés de couple peuvent influencer négativement l'enfant, voire même l'amener à vouloir partager ces difficultés. Même lorsque cette attitude est très exigeante pour la mère victime de violence, il est important qu'elle distingue bien et qu'elle sépare les besoins de son enfant des siens propres.

- Que la mère cherche une aide appropriée.

La violence conjugale est une situation intolérable qui provoque des sentiments complexes et parfois contradictoires chez la personne qui en est victime. Il est très important, autant pour le bien-être physique et mental de la mère que pour celui de l'enfant qui est exposé à cette violence, d'aller chercher une aide appropriée.

*Le phénomène de la violence conjugale est un sujet de moins en moins tabou, et plusieurs ressources s'offrent aux personnes qui en sont victimes.*

*Il ne faut donc pas hésiter à y avoir recours.*

**Si vous pensez avoir besoin d'aide,  
vous pouvez contacter :**

## **SOS Violence Conjugale**

À Montréal : (514) 873-9010  
Ailleurs au Québec : 1-800-363-9010

**En cas d'urgence,  
faites le 911 partout au Québec.**

***Si vous soupçonnez qu'un enfant de votre entourage puisse être exposé à la violence conjugale, communiquez sans tarder avec le Centre jeunesse de votre région. L'identité de la personne qui effectue un signalement est strictement confidentielle.***

**24 heures sur 24  
7 jours sur 7**

<b>RÉGION</b>		<b>TÉLÉPHONE</b>
Abitibi-Témiscamingue		1-800-567-6405
Baie d'Hudson	Jour	(819) 988-2191
	Soir	(819) 988-2957
Bas-Saint-Laurent		1-800-463-9009
Chaudière-Appalaches		1-800-461-9331
Côte-Nord		1-800-463-8547
CSS Cri	Jour	(819) 855-2844 (Chisabi)
	Jour	(819) 753-2324 (Waswanipi)
	Soir	1-800-409-6884
Etrie		1-800-463-1029
Gaspésie-Les Îles	Jour	1-800-463-4225
	Soir	1-800-463-0629
Lanaudière		1-800-665-1414
Laurentides		1-800-361-8665
Laval		(450) 975-4000
Mauricie et Centre du Québec		1-800-567-8520
Montérégie		1-800-361—5310
Montréal (Français)		(514) 896-3100
Montréal (English)		(514) 935-6196
Outaouais		1-800-567-6810
Québec		1-800-463-4834
Saguenay-Lac-Saint-Jean		1-800-463-9188
Ungava		(819) 964-2919

